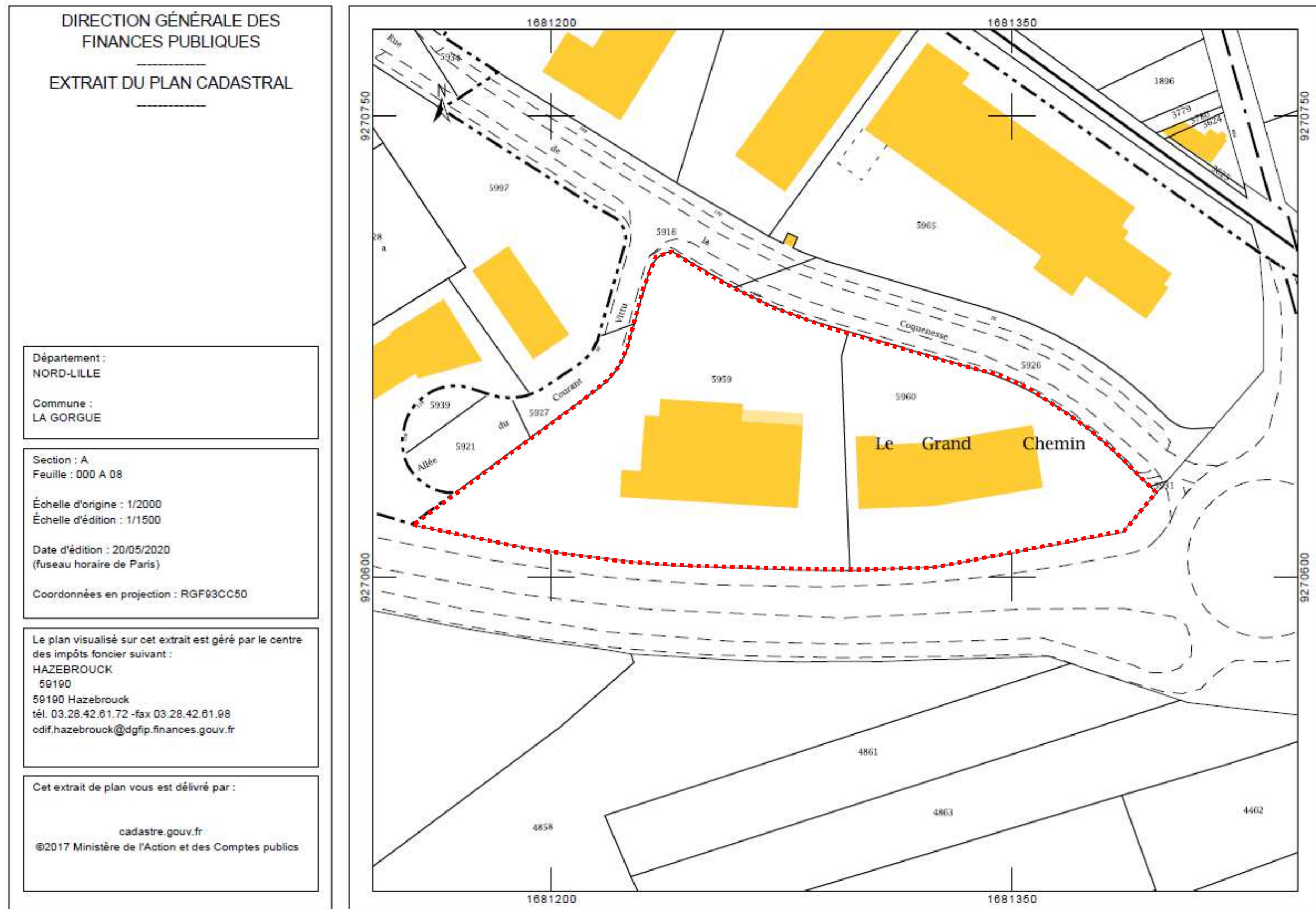


CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

A. PLANS DU PROJET

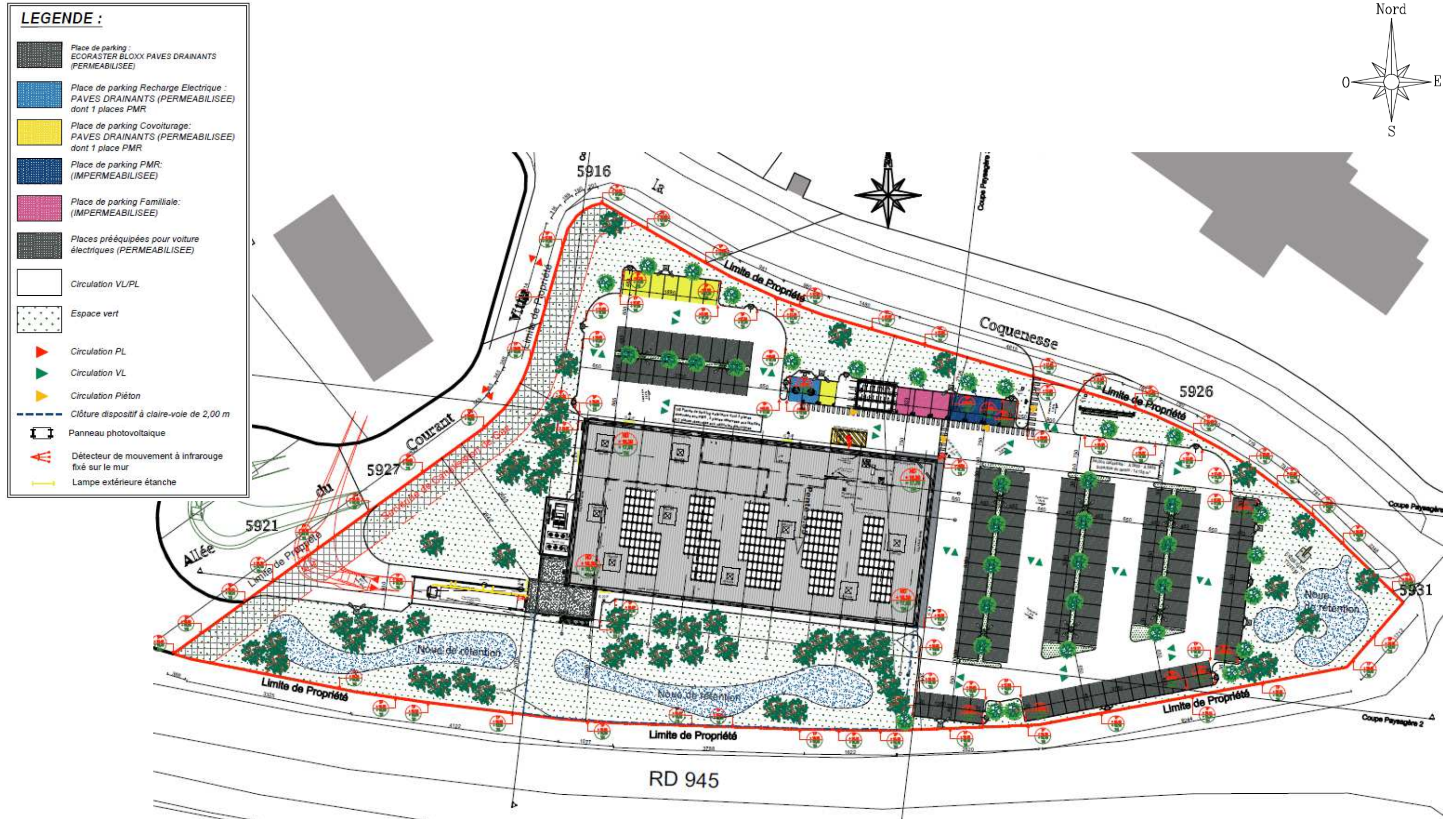
1. Plan des parcelles du projet Lidl



CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

A. PLANS DU PROJET

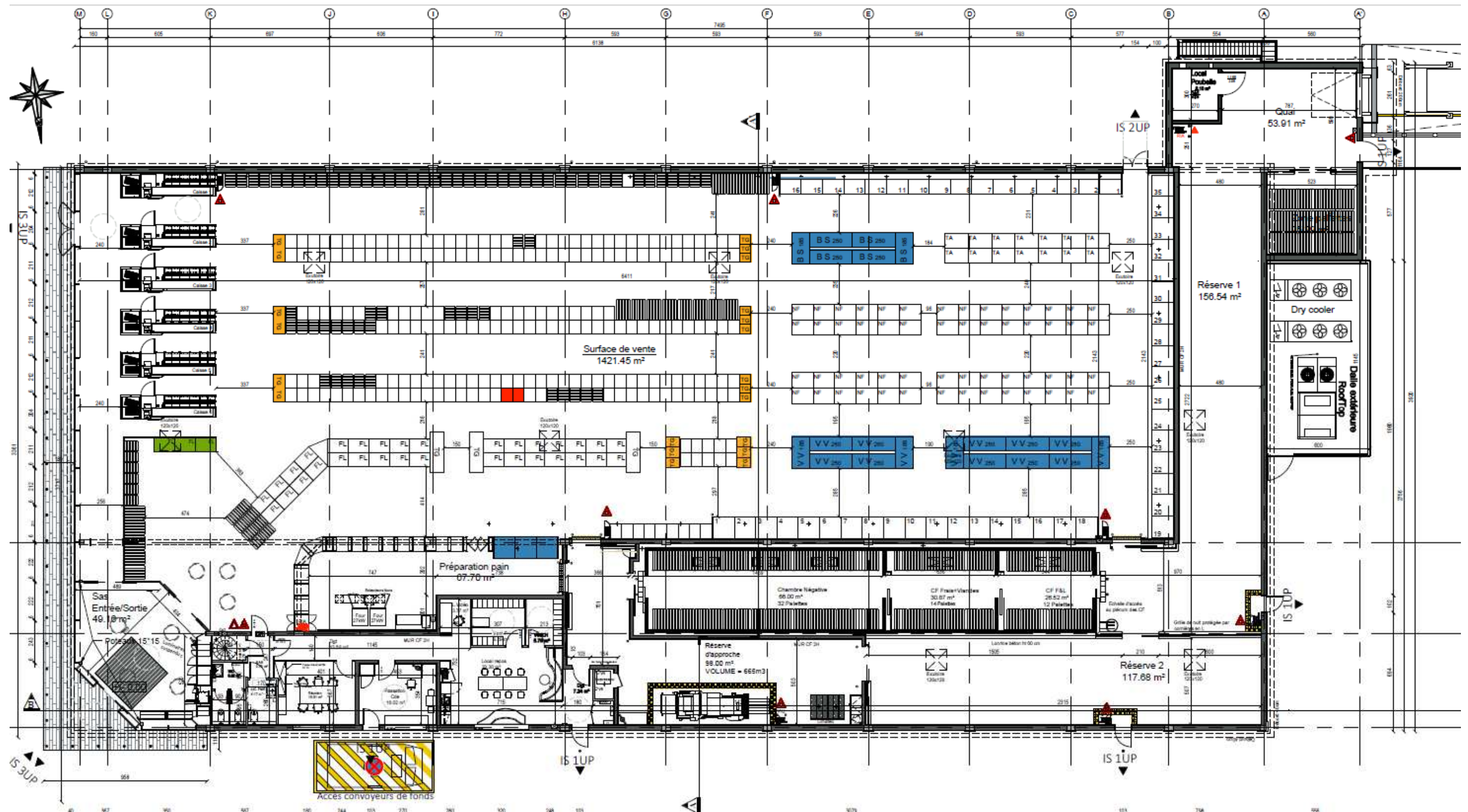
2. Plan de masse projet



CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

A. PLANS DU PROJET

3. Plan d'aménagement intérieur



CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

B. PLANS DE L'ORGANISATION SUR LA PARCELLE

1. L'emprise bâtiment, espaces verts et arbres



Plantation d'une frange arborée et arbustive en limite de parcelle

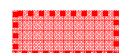
Plantations d'arbres en façade

Plantation de graminées et de vivaces en couvre sol

Plantation d'arbres et de graminées

Zone prairiale et gestion différenciée

Création de noues paysagères



Emprise au Sol = 2 471,32 m²

Surface de plancher = 2 357,28 m²



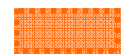
Surface espaces verts = 6 230,35 m²


Dont 88 arbres haute tige

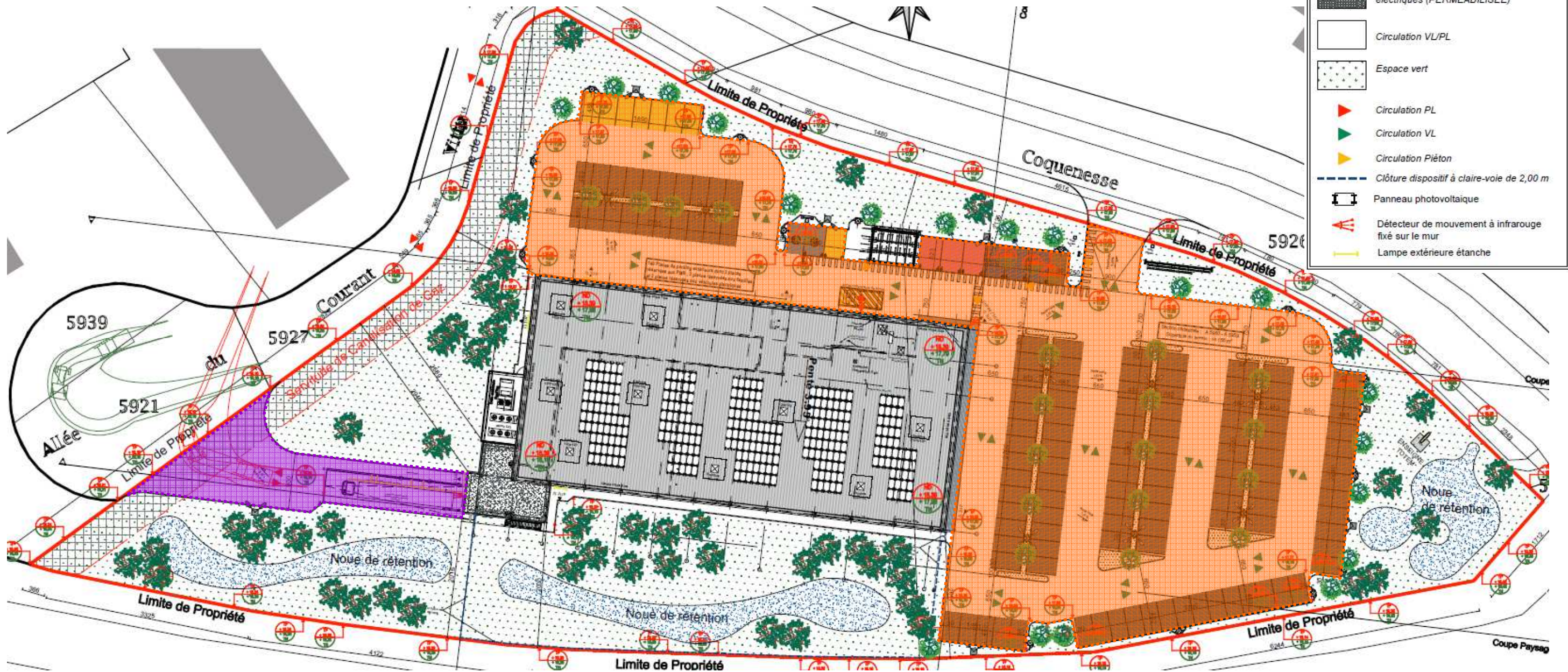
CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

B. PLANS DE L'ORGANISATION SUR LA PARCELLE



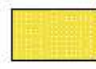




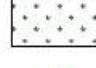







2. Les zones de circulation et stationnement

 Zone de stationnement et de circulation des véhicules légers = 4 985,86 m²

 Zone et aire de manœuvre des livraisons = 453,6 m²



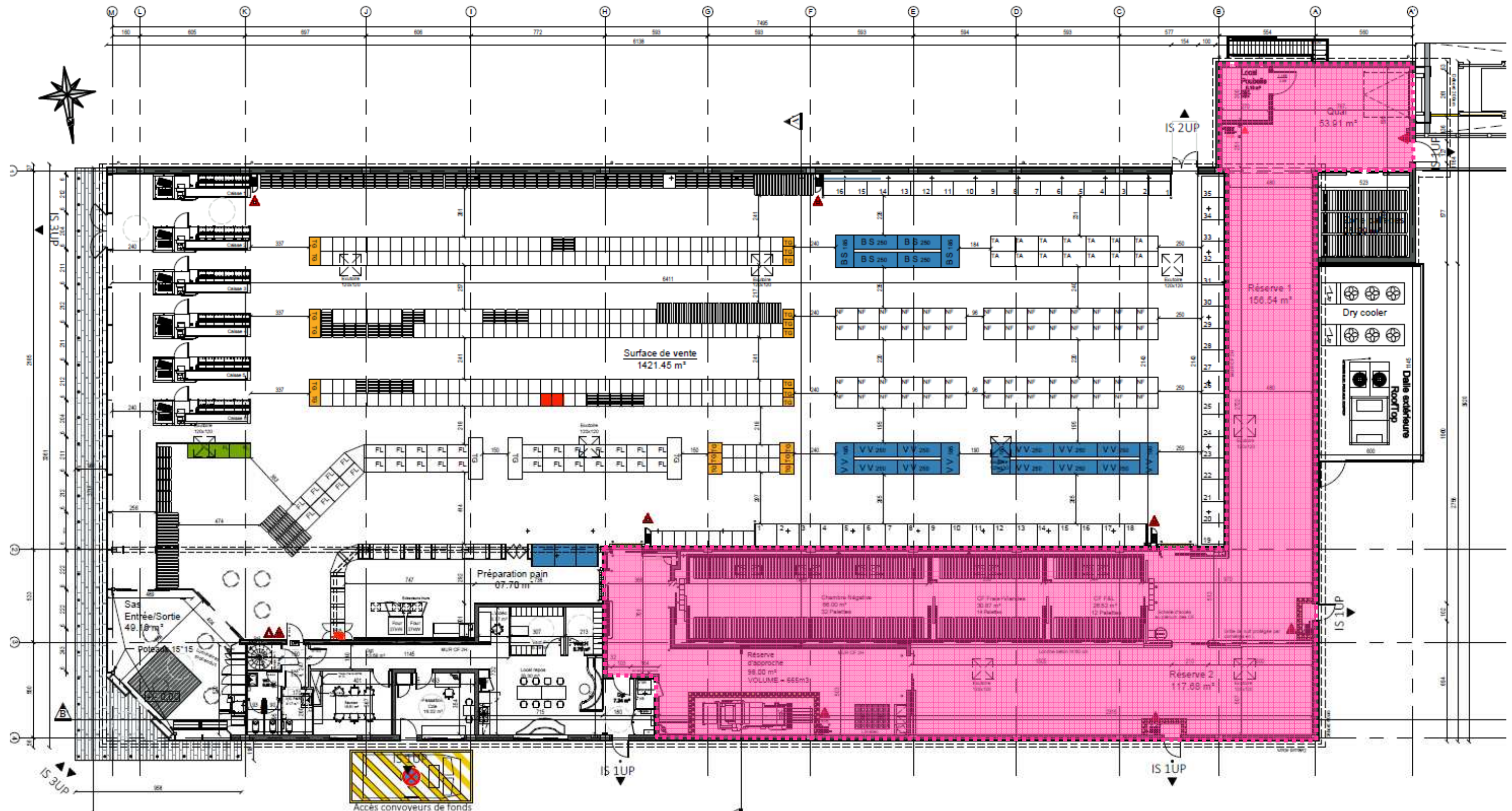
LEGENDE :


	Place de parking : ECORASTER BLOXX PAVES DRAINANTS (PERMEABILISEE)
	Place de parking Recharge Electrique : PAVES DRAINANTS (PERMEABILISEE) dont 1 places PMR
	Place de parking Covoiturage : PAVES DRAINANTS (PERMEABILISEE) dont 1 place PMR
	Place de parking PMR : (IMPERMEABILISEE)
	Place de parking Familiale : (IMPERMEABILISEE)
	Places prééquipées pour voiture électriques (PERMEABILISEE)
	Circulation VL/PL
	Espace vert
	Circulation PL
	Circulation VL
	Circulation Piéton
	Clôture dispositif à claire-voie de 2,00 m
	Panneau photovoltaïque
	Détecteur de mouvement à infrarouge fixé sur le mur
	Lampe extérieure étanche

CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

B. PLANS DE L'ORGANISATION SUR LA PARCELLE

3. Le stockage des produits



 Stockage marchandises : Réserves + Quai = 434,23 m² - Chambres froides = 123,39 m²

CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

C. PLAN DE LA DESSERTE DU SITE PAR LES TRANSPORTS COLLECTIFS, VOIES PIÉTONNES ET PISTES CYCLABLES

1. Les transports en commun

Régie des transports : Arc en Ciel Nord



Le réseau «Arc en Ciel» dessert la commune de La Gorgue.

Le réseau Arc-en-Ciel constitue une offre de mobilité régionale qui s'étend à tout le département du Nord.

Il assure les liaisons au niveau de 11 grandes zones géographiques, aussi bien au niveau du littoral qu'à l'intérieur des terres.

Le Dunkerquois, Maubeuge, le Cœur de Flandre, le Valenciennois-Hainaut, le Pévélois, les Moulins de Flandre, le Lillois, le Cambrésis, le Sambre-Avesnois, L'Audomarois et le Douaisis sont concernés.

Le réseau Arc-en-Ciel dispose ainsi de 123 lignes de bus qui circulent du lundi au samedi.

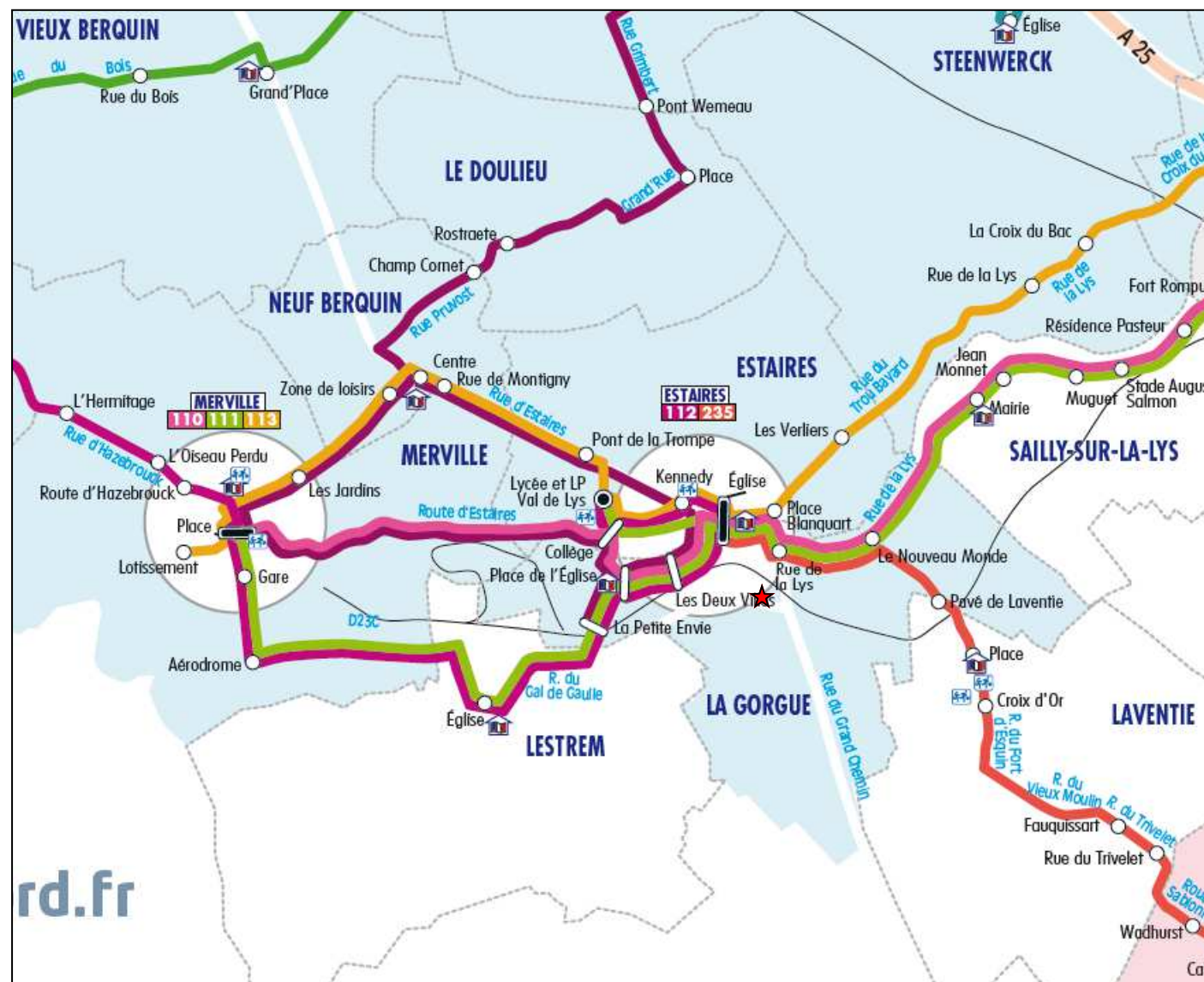
Nous retrouvons principalement, à l'heure actuelle, sur la zone d'étude, quatre lignes du réseau Arc en Ciel permettant une desserte cohérente à proximité du projet (Lignes, communes desservies et fréquences) :

LIGNE 110 Merville - Lille

LIGNE 111 Merville - Armentières

LIGNE 112 Estaires - Hazebrouck

LIGNE 131 Balileul - Estaires - Balileul



L'environnement du site n'est pas directement desservi les lignes du réseau ARC EN CIEL. Les arrêts les plus proches sont les arrêts « Les Deux Villes » et « Rue de la Lys ». Le mieux desservi est l'arrêt « Les Deux Villes » situé à 1 600 mètres au Nord Ouest. Il est desservi par les lignes 110, 111, 112, 131 du réseau. L'arrêt « Rue de Lys » est plus proche géographiquement, environ 1 000 mètres au Nord, mais n'est desservi que par les lignes 110, 111 et la ligne scolaire 235. Il faut compter environ 25 minutes à pied depuis l'arrêt « Les Deux Villes » et environ 15 minutes depuis l'arrêt « Rue de la Lys ».

CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

C. PLAN DE LA DESSERTE DU SITE PAR LES TRANSPORTS COLLECTIFS, VOIES PIÉTONNES ET PISTES CYCLABLES

1. Les transports en commun

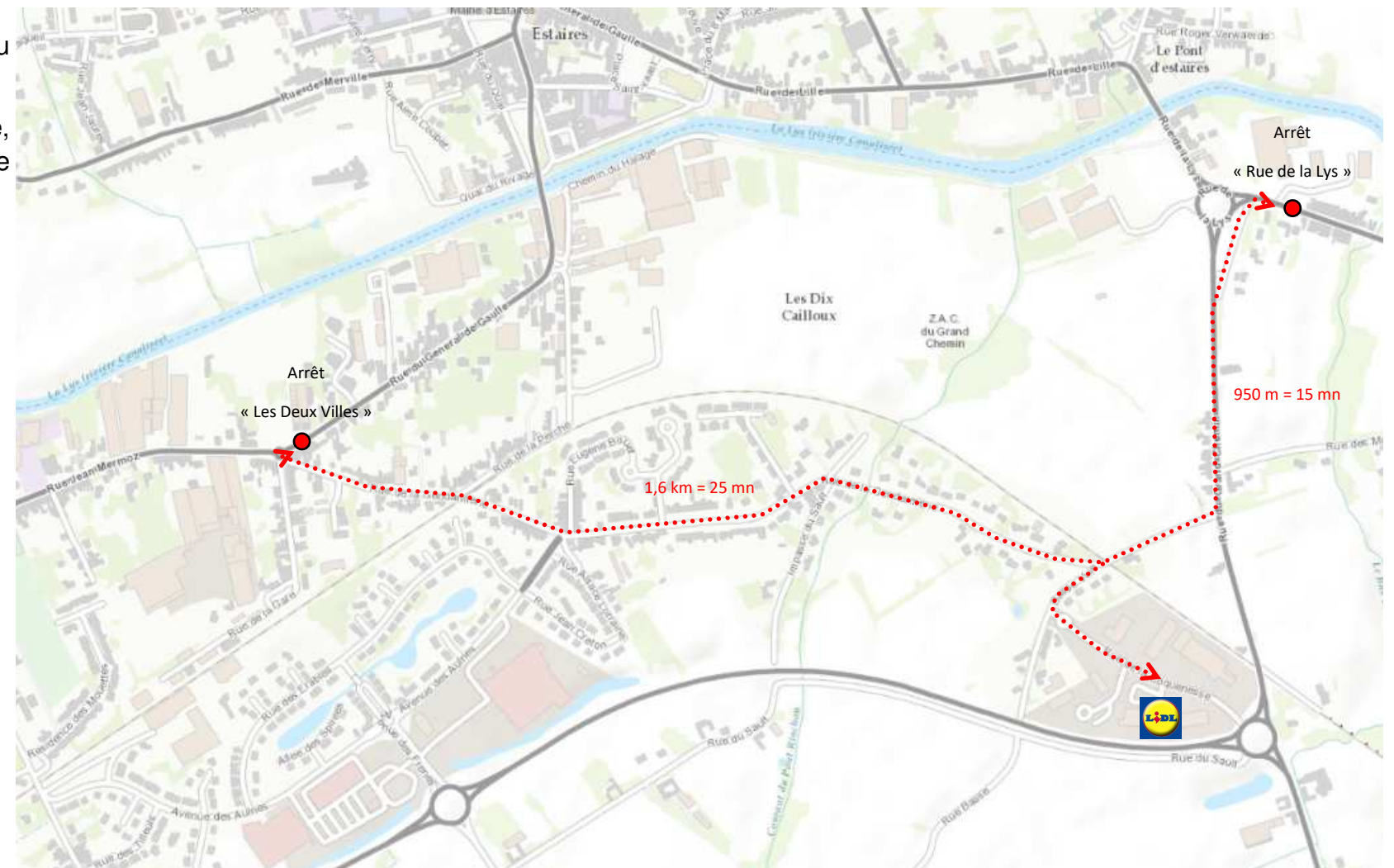
Comme nous l'avons vu précédemment, le site n'est pas directement desservi par le réseau de transport en commun « ARC EN CIEL ». En effet, les arrêts de bus les plus proches sont « Les Deux Villes » et « Rue de la Lys » situés respectivement à 1 600 mètres et 950 mètres du site LIDL. Il sont desservis par les lignes 110, 111, 112, 131 et 235-Scolaire (Arrêt « Les Deux Villes ») et 110, 111 et 235-Scolaire pour l'arrêt « Rue de la Lys » :

- **La ligne 110** (Merville ⇄ Lille) fonctionne du lundi au samedi = 9 bus par sens de 6h32 à 18h42 sens Merville-Lille et de 6h27 à 19h25 dans le sens Lille-Merville, et les dimanches et jours fériés (2 bus par sens).
- **La ligne 111** (Merville ⇄ Armentières) fonctionne du lundi au samedi = 15 bus de 5h59 à 19h02 sens Merville-Armentières et de 13 bus de 7h44 à 20h15 dans le sens Armentières-Merville.
- **La ligne 112** (Estaires ⇄ Hazebrouck) fonctionne du lundi au samedi = 5 et 6 bus par sens de 6h59 à 17h45 sens Estaires-Hazebrouck et de 8h30 à 19h19 dans le sens Lille-Merville.
- **La ligne 131** (Bailleul ⇄ Estaires ⇄ Bailleul) fonctionne du lundi au samedi = 7 bus de 7h17 à 17h47.
- **La ligne 235-Scolaire** (Merville ⇄ Lille) = 3 dessertes, le matin, le midi et le soir.

Les itinéraires de ces lignes permettent de desservir et relier de nombreuses communes proches, principalement Merville, Lestrem, Estaires, Neuf-Berquin, ...et facilite la jonction entre les lieux de vie de la commune de La Gorgue et l'ensemble des communes situées à la périphérie immédiate. Le supermarché sera accessible depuis l'arrêt « Les Deux Villes » via les trottoirs et aménagements sécurisés existants, en environ 25 minutes.

Il n'y aura pas de modification dans la desserte de transport en commun suite au projet.

Les plans des lignes 110 et 111 du réseau « ARC EN CIEL » sur la zone proche, sont transmis pages suivantes. Les horaires à l'arrêt sont transmis dans la partie « Effets du projet en matière d'aménagement du territoire ».



CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

C. PLAN DE LA DESSERTE DU SITE PAR LES TRANSPORTS COLLECTIFS, VOIES PIÉTONNES ET PISTES CYCLABLES

2. Les modes doux

L'environnement proche du site bénéficie d'aménagements cyclables.

En effet, la voie principale (Rue de la Coquenesse) de la Zone d'Activités du Grand Chemin est dotée d'une piste cyclable.

L'environnement du site bénéficie aussi de circuits « véloroute » permettant la liaison entre Merville, Estaires, Lestrem, La Gorgue, Laventie, Sailly sur la Lys... pour les communes les plus proches. Ces liaisons empruntant une mixité de voies/pistes cyclables (chemin de halage de la Lys, rue Jacqueminemars), de chemins et de routes peu fréquentées, la desserte en deux roues reste aisée depuis les différents lieux de vie existants.

Concernant les piétons, des trottoirs et des passages protégés maillent principalement les voiries du Nord Ouest et du Nord de la zone proche. Ces aménagements permettent de rejoindre les quartiers d'habitations et le centre de La Gorgue, et un peu plus éloignés la zone urbainsées d'Estaires (centre d'Estaires et de La Gorgue - Mairies à environ 30 mn à pied).

A noter une rupture de linéaire piéton au niveau de la voie ferrée à proximité Est du site.

Au regard de ces éléments, nous pouvons dire que le site sera accessible aisément et sécuritairement en vélos depuis l'ensemble des communes proches, mais que la fréquentation piétonne devrait être limitée à la partie Est de La Gorgue et Sud/Sud Est d'Estaires.



- Arrêts de bus
- Cheminements piétons (trottoirs-accotements)
- Pistes cyclables
- Itinéraires « Véloroute » (chemins, pistes cyclables et routes peu fréquentées)
- Passages piétons sécurisés



CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

D. PLAN DES PRINCIPALES VOIES, AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ET DES AMÉNAGEMENTS PROJÉTÉS

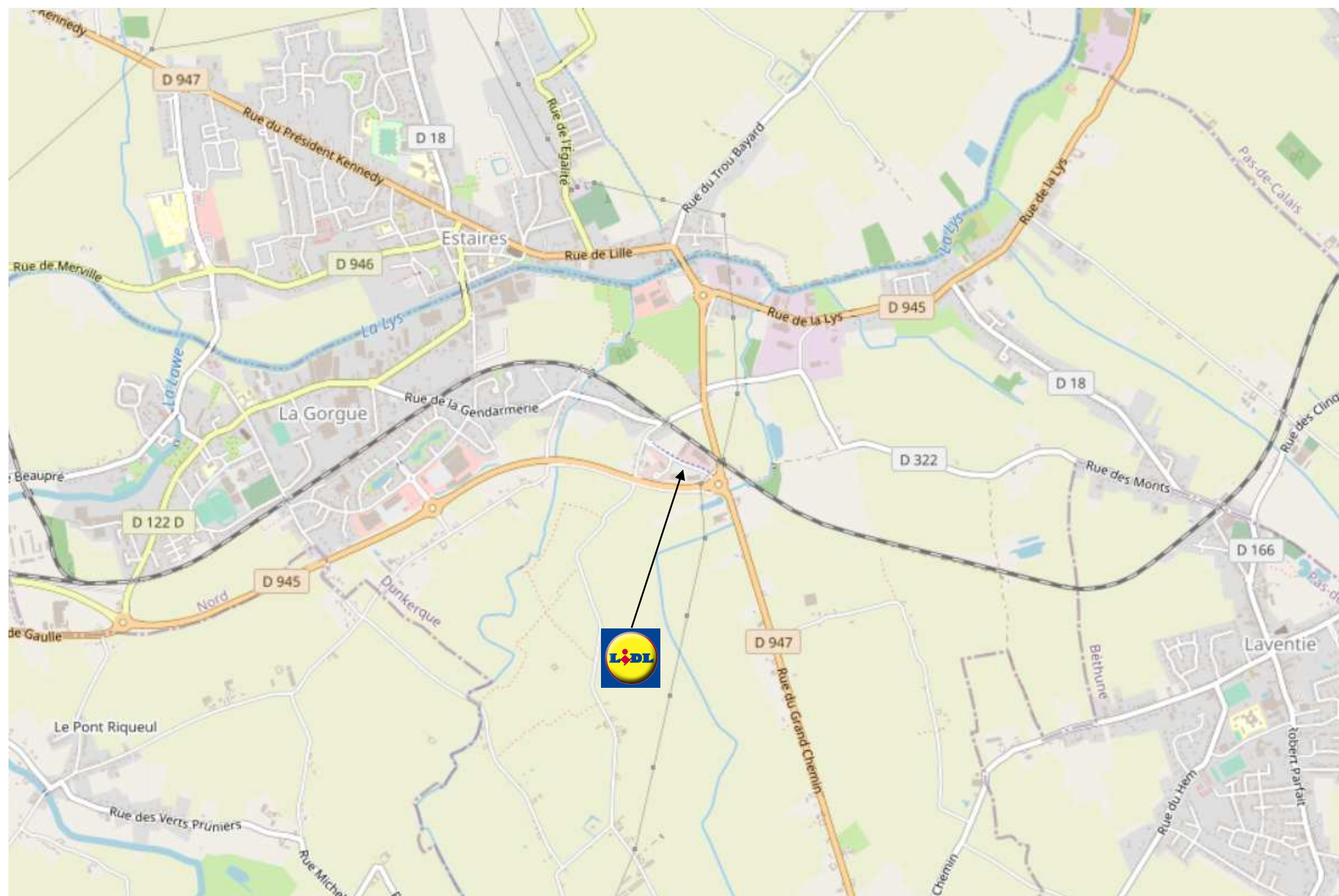
1. Les aménagements routiers

A proximité du site LIDL, les axes structurants sont :

- **La RD947** : Axe Hazebrouck / La Bassée / Lens qui pénètre le territoire de la commune du Nord Ouest au Sud Est et dessert la zone du projet grâce au giratoire existant au croisement des RD945 et RD947.

- **La RD945** : Axe Béthune / Armentières qui traverse la commune d'Est au Sud Ouest. Cet axe permet le contournement Sud de la commune de La Gorgue. Il rejoint la RD947 sur le giratoire à proximité immédiate du projet.

D'autres axes secondaires maillent l'ensemble du territoire (RD112D, RD18, RD322, RD18, RD946...) et permettent aux usagers des communes voisines de se rendre au supermarché, en reliant les axes principaux du secteur, de manière aisée.



CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

D. PLAN DES PRINCIPALES VOIES, AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ET DES AMÉNAGEMENTS PROJÉTÉS

2. La desserte du site

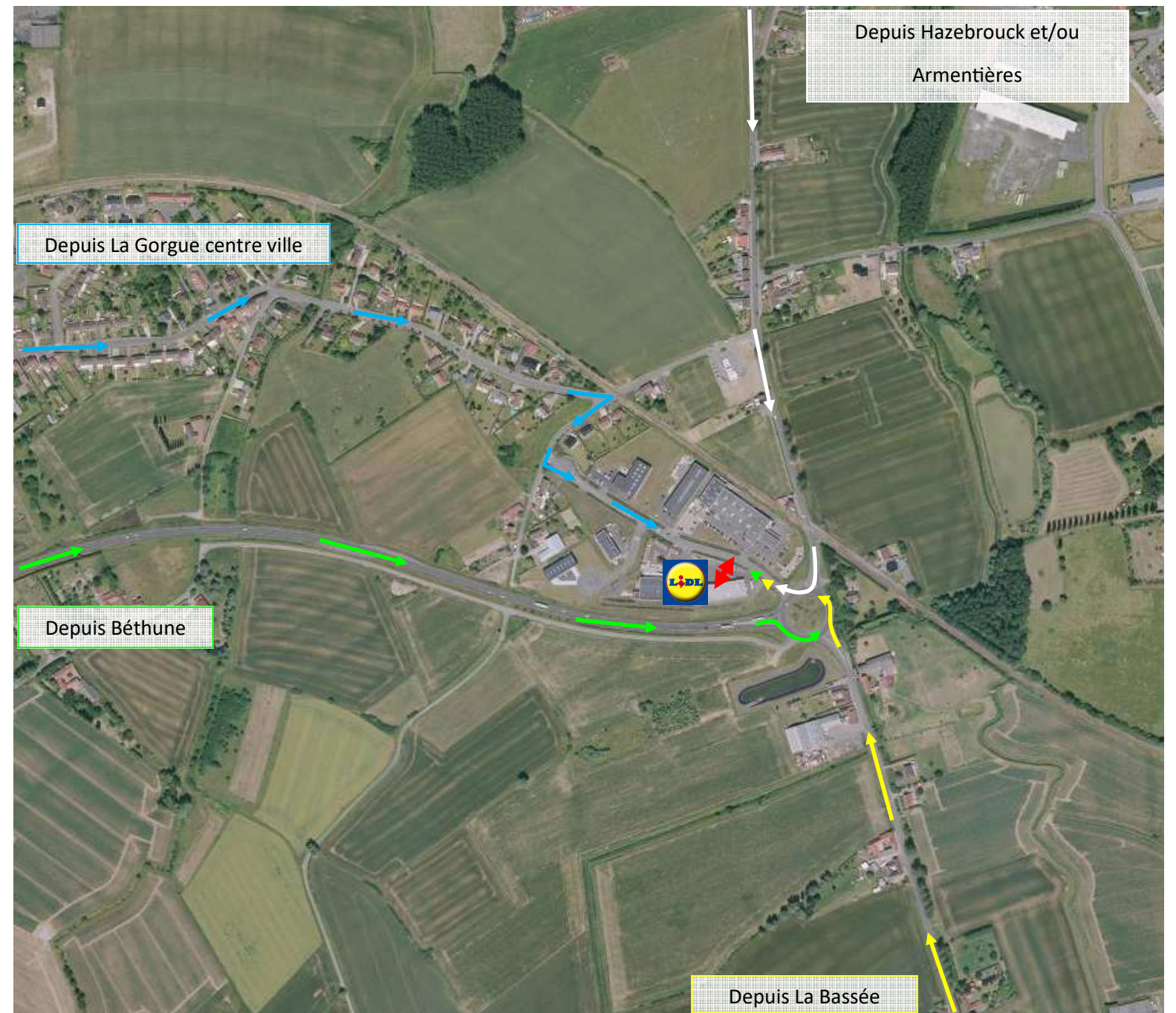
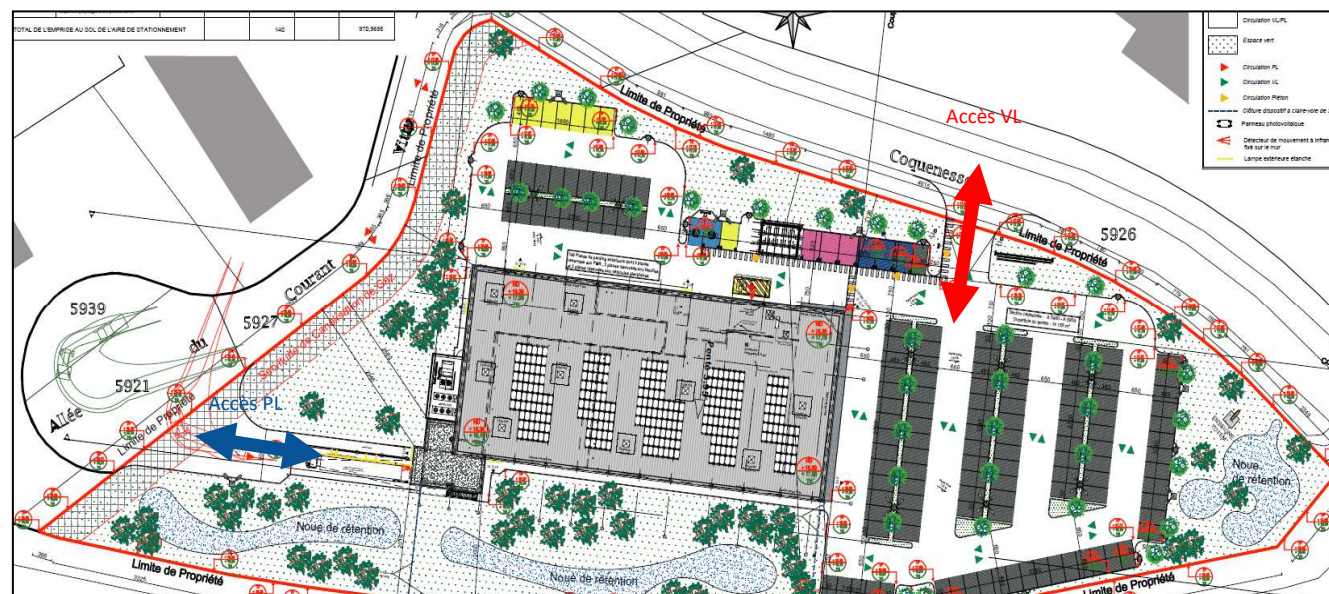
Actuellement doté de 2 accès donnant sur la rue Coquenesse, le site verra son accessibilité simplifiée. En effet, l'entrée/sortie des VL sera, suite au projet, dissociée de l'entrée/sortie des PL, ce qui évitera tout cisaillement.

Pour le reste des itinéraires, ils ne seront pas modifiés :

- Accès à la zone depuis les RD945 et 947 via le giratoire existant en provenance du Sud, du Nord,
- Accès via les rues de la Gendarmerie et Coquenesse depuis le centre de La Gorgue.

Au regard de ces éléments, les aménagements pour accéder au site depuis les différents axes, sont parfaitement adaptés pour que le projet n'engendre aucune perturbation sur les flux existants.

Rappelons que le projet prend place sur son emplacement actuel, avec une augmentation de la surface de vente, et que de ce fait, l'impact sur le réseau viaire sera parfaitement maîtrisé.



CARTES ET PLANS RELATIFS AU PROJET

E. PLAN DES ZONES COMMERCIALES PROCHES DU PROJET

